

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté n° du **20 JUIL. 2023**

**Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans
le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie »,
spécialité « Chimie organique »
au sein des universités et centres universitaires**

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

- Vu la loi n°99-05 du 18 Dhou El Hidja 1419 correspondant au 4 avril 1999, modifiée et complétée, portant loi d'orientation sur l'enseignement supérieur;
- Vu décret présidentiel n°23-119 du 23 Chaâbane 1444 correspondant au 16 mars 2023, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret exécutif n°03-279 du 24 Jounada Ethania 1424 correspondant au 23août 2003, modifié et complété, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université ;
- Vu le décret exécutif n°05-299 du 11 Rajab 1426 correspondant au 16 Août 2005, fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement du centre universitaire ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013, fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique;
- Vu le décret exécutif n°22-208 du 5 Dhou El Kaada 1443 correspondant au 5 juin 2022, fixant régime des études et de formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté n°75 du 26 mars 2012 portant, mission, composition, organisation et fonctionnement du Comité Pédagogique National de Domaine ;
- Vu l'arrêté n°495 du 28 juillet 2013, modifié, fixant le programme des enseignements du socle commun de licences du domaine «Sciences de la matière» ;
- Vu l'arrêté n°499 du 15 juillet 2014 fixant la nomenclature des filières du domaine «Sciences de la Matière» en vue de l'obtention des diplômes de licence et de master;
- Vu l'arrêté n°621 du 24 juillet 2014, fixant les programmes des enseignements de la deuxième année en vue de l'obtention du diplôme de licence, domaine «Sciences de la Matière», filière «Chimie»;
- Vu le procès-verbal de la réunion du Comité Pédagogique Nationale du Domaine « Sciences de la Matière » tenue le 30 avril 2018, à l'Université de Boumerdes;
- Vu le procès-verbal de la réunion du Comité Pédagogique Nationale du Domaine « Sciences de la Matière » tenue les 21-22 juin 2021 à l'université de Sidi Bel Abbès ;

ARRETE :

Article 1^{er}: Le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine «Sciences de la Matière», filière «Chimie», spécialité «Chimie inorganique » est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 2 : Toutes les dispositions de l'arrêté n°495 du 28 juillet 2013 modifié et de l'arrêté n°621 du 24juillet 2014, sont abrogées.

Art. 3 : Le Directeur Général des Enseignements et de la Formation et les Chefs d'établissements d'enseignement supérieur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.





Semestre 1

Annexe de l'arrêté n° du 20 JUIL. 2023

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière», filière «Chimie» spécialité « Chimie organique »

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire Hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 1.1 Crédits : 18 Coefficients : 9	Mathématiques 1/Analyse1 et Algèbre1	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Physique 1/Mécanique du point	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Chimie 1/Structure de la matière	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 1.1 Crédits : 8 Coefficients: 4	TP Mécanique	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	TP Chimie 1	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	Informatique 1/Bureautique et Technologies Web (5 semaines) + Introduction à l'Algorithmique (10 semaines)	4	2	1h30	-	1h30	45h00	55h00	50%	50%
UE Découverte Code : UED 1.1 Crédits : 2 Coefficients : 1	Choisir une matière parmi: - Systèmes physiques simples - Découverte des méthodes du travail universitaire - Environnement - Biotechnologie	2	1	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
UE Transversale Code : UET 1.1 Crédits : 2 Coefficients : 1	Langues étrangères 1	2	1	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
Total Semestre 1		30	15	13h30	4h30	4H30	337h30	412h30		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC *= Contrôle continu..



Semestre 2

Annexe de l'arrêté n° du 20 JUIL. 2023

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie organique »

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire Hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 1.2 Crédits : 18 Coefficients : 9	Mathématiques 2/Analyse2et Algèbre2	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Physique 2/ Electricité	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Chimie 2/ Thermodynamique et cinétique chimique	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 1.2 Crédits : 8 Coefficients: 4	TP d'Electricité	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	TP Chimie 2	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	Informatique 2/Langage de programmation	4	2	1h30	-	1h30	45h00	55h00	50%	50%
UE Découverte Code : UED 1.2 Crédits : 2 Coefficients : 1	Choisir une matière parmi: - Chimie à travers des applications basiques - Economie d'entreprise - Histoire des sciences - Energies renouvelables	2	1	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
	Langues étrangères 2	2	1	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
Total Semestre 2		30	15	13h30	4h30	4H30	337h30	412h30		

Autre * = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle continu



Annexe de l'arrêté n° du 20 JUIL. 2023

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière», filière «Chimie» spécialité « Chimie organique »

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code: UEF 2.1 Crédits : 20 Coefficients: 10	Chimie minérale	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Chimie organique 1	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Mathématiques appliquées	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
	Vibrations, Ondes et Optiques	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 2.1 Crédits : 7 Coefficients: 4	TP Chimie minérale	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	TP Chimie organique 1	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	Méthodes numériques et programmation	3	2	1h30	-	1h30	45h00	30h00	50%	50%
UE Découverte Code : UED 2.1 Crédits : 2 Coefficients : 2	Techniques d'analyse physico-chimique I	2	2	1h30	1h30	-	45h00	05h00	50%	50%
UE Transversale Code : UET 2.1 Crédits : 1 Coefficients : 1	Anglais 3	1	1	1h00	-	-	15h00	10h00	-	100%
Total Semestre 3		30	17	13h00	7h30	4h30	375h00	375h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle



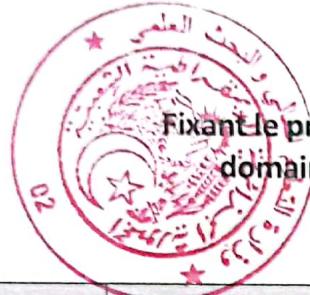
Semestre 4

Annexe de l'arrêté n° du 20 JUIL. 2023

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie organique »

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code: UEF 2.2 Crédits : 20 Coefficients: 10	Chimie organique 2	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Thermodynamique et cinétique chimique	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
	Chimie analytique	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
	Chimie quantique	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 2.2 Crédits : 7 Coefficients: 4	TP Chimie analytique	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	TP Thermodynamique et cinétique chimique	2	1	-	-	1h30	22h30	27h30	100%	-
	Chimie inorganique	3	2	1h30	-	1h30	45h00	30h00	50%	50%
UE Découverte Code : UED 2.2 Crédits : 2 Coefficients : 2	Techniques d'analyse physico-chimique II	2	2	1h30	1h30	-	45h00	05h00	50%	50%
UE Transversale Code : UET 2.2 Crédits : 1 Coefficients : 1	Anglais 4	1	1	1h00	-	-	15h00	10h00	-	100%
Total Semestre 4		30	17	13h00	7h30	4h30	375h00	375h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle continu



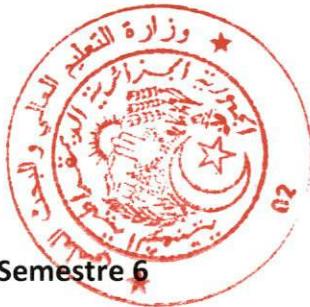
Annexe de l'arrêté n° 9 du 20 juillet 2022

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie organique »

Semestre 5

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 3.1 Crédits : 20 Coefficients : 10	Choisir 2 matières parmi :									
	- Chimie des composés polyfonctionnels - Méthodes d'extraction et séparation par chromatographie - Chimie des polymères	6	3	3h00	1h30	-	67h30	82h30	33%	67%
UE Méthodologique Code : UEM 3.1 Crédits : 6 Coefficients: 4	Choisir 2 matières parmi :									
	- Introduction à la chimie des hétérocycles - Electrochimie - Chimie des complexes métalliques	4	2	1h30	1h30	-	45h00	55h00	33%	67%
UE Découverte Code : UED 3.1 Crédits : 2 Coefficients : 2	Choisir 2 matières parmi :									
	- TP Techniques de séparation - TP Electrochimie - TP Polymères - TP Synthèse organique	3	2	-	-	1h30	22h30	52h30	50%	50%
UE Transversale Code : UET 3.1 Crédits : 2 Coefficients : 1	Choisir 1 matière parmi :									
	- Chimie bio-organique - Environnement - Nano-chimie	2	2	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
Total Semestre 5		30	17	12h00	06h00	3h00	315h00	435h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle continu



Semestre 6

Annexe de l'arrêté n° du 20 JUIL. 2023

Fixant le programme des enseignements en vue de l'obtention du diplôme de Licence dans le domaine « Sciences de la Matière », filière « Chimie » spécialité « Chimie organique »

Unités d'enseignement	Intitulé des matières	Crédits	Coefficients	Volume horaire hebdomadaire			VHS (15 semaines)	Autre*	Mode d'évaluation	
				Cours	TD	TP			CC*	Examen
UE Fondamentale Code : UEF 3.1	Choisir 2 matières parmi : - Rétrosynthèse organique - Techniques spectroscopiques et caractérisation moléculaire - Chimie organique thérapeutique	6 6	3 3	3h00 3h00	1h30 1h30	- -	67h30 67h30	82h30 82h30	33% 33%	67% 67%
Crédits : 20 Coefficients : 10	Choisir 2 matières parmi : - Chimie des produits naturels - Chimie des surfaces et catalyse - Chimie théorique appliquée à la réaction chimique	4 4	2 2	1h30 1h30	1h30 1h30	- -	45h00 45h00	55h00 55h00	33% 33%	67% 67%
UE Méthodologique Code : UEM 3.1 Crédits : 6 Coefficients: 4	Choisir 2 matières parmi : - TP Synthèse des molécules bioactives - TP Méthodes d'analyses spectroscopiques - TP Chimie des surfaces et catalyse - TP Modélisation moléculaire	3 3	2 2	- -	- -	1h30 1h30	22h30 22h30	52h30 52h30	50% 50%	50% 50%
UE Découverte Code : UED 3.1 Crédits : 2 Coefficients : 2	Choisir 1 matière parmi : - Chimie organique industrielle - Chimie des matériaux - Photochimie - Ethique et déontologie	2	2	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
UE Transversale Code : UET 3.1 Crédits : 2 Coefficients : 1	Anglais	2	1	1h30	-	-	22h30	27h30	-	100%
Total Semestre 5		30	17	12h00	06h00	3h00	315h00	435h00		

Autre* = Travail complémentaire en consultation semestrielle ; CC* = Contrôle continu